

BACHELOR D'ARCHITECTURE

1. Généralités

"Dans toute son activité, l'architecte cherche à répondre aux aspirations des hommes appelés à vivre dans les lieux qu'il contribue à créer et à animer. Il exerce son activité en tant qu'homme de confiance du mandant, mais aussi en pleine conscience de ses responsabilités à l'égard de l'environnement et de la société.

L'architecte est l'auteur du projet, il développe l'étude et dirige la réalisation de l'ouvrage.

A la différence des autres participants à l'étude et à la réalisation d'un bâtiment, l'architecte exerce

normalement une activité qui recouvre l'ensemble d'un ouvrage, y compris les aménagements extérieurs; il lui appartient donc aussi d'assister de ses conseils les mandants dans le choix du mobilier et des agencements et dans l'intégration des œuvres d'art. L'architecte a la vue d'ensemble des problèmes qui se posent dans le cadre d'une opération relevant de l'architecture; il en assume donc la direction générale." (Norme SIA 112)

2. Durée de la formation

> 3 ans (180 crédits ECTS)

> 6 semestres

> 16 semaines de cours par semestre

> Cours dispensé : 9h00-12h00/13h30-16h30

2.1 Contenu des cours

- Classe organisée en atelier

- Chaque atelier possède un chef d'atelier, un « professeur » responsable des cours

1ère année (60 crédits ECTS)

COURS 1ÈRE ANNÉE	PROGRAMME	CRÉDITS ECTS
Atelier de projet (A) d'architecture	- logement individuel et collectif - transformation et habilitation d'espace privé	30
Dessin technique	- convention (Norme SIA 400) et nomenclature - théorie de l'architecture - géométrie descriptive - projection orthogonale - axonométrie perspective	4
Construction	- le relevé d'architecture - sol, mur et plafond - détails de construction - portes et cloisons	4
Maquette	- fabrication de maquettes à diverses échelles (étude, projet, concours) et connaissance des matériaux	4
CAO/DAO	- Dessin technique, modélisation et rendu - Logiciels : Vectorworks	4
Histoire de l'art	- de l'Égypte à la Renaissance	6
Dessin de rendu	- apprendre à présenter des projets au travers de dessins et mise en couleur, croquis, encre, feutre, ...	8
Total Crédit ECTS		60

2ème année (60 crédits ECTS)

COURS 2ÈME ANNÉE	PROGRAMME	CRÉDITS ECTS
Atelier de projet (A) d'architecture	<ul style="list-style-type: none"> - Espaces publics - Composer dans la pente - Traitement de l'angle - Espace d'exposition éphémère - Mutations d'usages 	30
CAO/DAO	<ul style="list-style-type: none"> - Diverses techniques de dessin à travers les programmes utilisés - Dessin technique, modélisation et rendu - Logiciels : Vectorworks, Artlantis & ArchiCAD 	4
Construction	<ul style="list-style-type: none"> - éclairage et éclairagisme - équipements sanitaires - chauffage environnement 	8
Agencement et ameublement	<ul style="list-style-type: none"> - apprendre à maîtriser les techniques et les matériaux pour la fabrication d'éléments d'agencements - étude et détails de fabrication 	4
Histoire de l'art	<ul style="list-style-type: none"> - de la Renaissance à l'art nouveau et art déco 	6
Structure	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse et compréhension de systèmes structurels 	4
CAO / Illustration	<ul style="list-style-type: none"> - Adobe Creative cloud : Illustrator CC, photoshop CC & Indesign CC 	4
Total Crédit ECTS		60

3ème année (60 crédits ECTS)

COURS 3ÈME ANNÉE	PROGRAMME	CRÉDITS ECTS
Atelier de projet (A) d'architecture	<ul style="list-style-type: none"> - Lieux publics et grands ouvrages - Concours internationaux 	15
CAO/DAO	<ul style="list-style-type: none"> - Diverses techniques de dessin à travers les programmes utilisés - Dessin technique, modélisation et rendu - Logiciels : Vectorworks, Artlantis & ArchiCAD 	2
Analyse du bâtiment	<ul style="list-style-type: none"> - comprendre et analyser des contextes urbain par une analyse soi-historique et géographique 	4
Gestion de chantier	<ul style="list-style-type: none"> - procédures et organisation pour le suivi de chantier 	3
Histoire de l'art	<ul style="list-style-type: none"> - du 20e siècle à nos jours 	3
Séminaires	<ul style="list-style-type: none"> - Diverses thématiques : développement durable, analyse de l'image, Couleurs NCS, muséographie, Communication et ergonomie. 	3
Diplôme (2e semestre)	<ul style="list-style-type: none"> - projet de diplôme avec mémoire - soutenance du diplôme devant un jury de professionnels 	30
Total Crédit ECTS		60

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Le présent document tient lieu de contrat

Généralités M. Mme. Mlle.

Nom / prénom

Date de naissance

Etat civil

Numéro AVS

Nationalité

Adresse

code postal

Ville

Téléphone / Mobile

E-mail

Section de préférence

COURS PREPARATOIRE

(1'390.-Fr x 3 mois)

BACHELOR

Architecture	Architecture d'intérieur	Design
(1'190.- par mois x 36 mois, 3 années de formation)		

BACHELOR EN ALTERNANCE

Architecture	Architecture d'intérieur	Design
(500.- par mois x 36 mois, 3 années de formation)		

MASTER

Architecture	Architecture d'intérieur	Design
(1'285.- x 12 mois)		

COURS DU SOIR Architecture d'intérieur

(350.- par mois x 18 mois, 2 années de formation)

COURS DU SAMEDI Design (CAS - 1 année / DAS - 2 années)

(450.- par mois x 8 ou 16 mois, - 2 modules par année)

COURS CAO/DAO

(900.- par module de 8 cours) - 2 modules possibles, phase 1-2D / phase 2-3D

COURS GESTION DE CHANTIER

(1'050.- le module de 10 cours)

3. Modalités d'inscription

La motivation et l'intérêt du candidat sont à la base de son admission, âge requis 18 ans.

1ère étape

Dossier d'inscription

- le formulaire d'inscription de l'école dûment rempli - 2 photos passeport - curriculum vitae
- et copie des certificats/diplômes des études antérieures - lettre de motivation.
- Délai d'inscription : fin juin, au-delà de cette date, les dossiers seront examinés au cas par cas.

Envoi du dossier d'inscription à : Ecole SWISS DESIGN CENTER
Place de la Gare 10
1003 Lausanne

2ème étape

Tous les candidats seront convoqués pour un entretien avec le directeur de l'école. L'entretien est obligatoire et permet de déterminer les motivations et l'intérêt des candidats en vue de l'inscription définitive.

3ème étape

S'acquitter, dans les 15 jours, des frais d'inscription (CHF 250.-).

Les étudiant(e)s provenant d'autres écoles de la même orientation peuvent, sur présentation d'un dossier, être admis en 2e ou 3e année. Chaque dossier est examiné individuellement.

3.1 Admission discrétionnaire (pour les candidats âgés de moins de 18 ans)

Les candidats qui ne remplissent pas les conditions générales d'admission ayant moins de 18 ans, lorsque le programme commence, peuvent être considérés pour une admission discrétionnaire s'ils peuvent démontrer des aptitudes suffisantes pour le niveau d'étude requis.

3.2 Frais

- A l'inscription CHF 250.- (non remboursable).
- CHF 1'190.- par mois x 36 mois (trois années de formation).
- Matériel personnel non compris.
- Ordinateur portable non compris (bachelor).
- Logiciel Adobe Creative cloud ((bachelor)
- Voyages d'études, facultatif.

3.3 Prestations et Taxes incluses dans les frais d'écolage (CHF 1'190.- par mois)

- Logiciels informatique CAO/DAO (Vectorwork, Artlantis et Archicad).
- Liaison internet ADSL-Wifi (libre d'accès).
- Visites d'entreprises et d'architectures.
- Frais et taxes du Diplôme final et jury.
- Supplément au diplôme (équivalences ECTS) et son annexe.

4. Calendrier

L'enseignement est donné par année débutant en octobre et se terminant en juin/juillet.

5. Durée de l'inscription

L'inscription s'entend pour l'entier de la formation.

5.1 Annulation d'inscription

Sans avis écrit, l'inscription se renouvelle d'office d'année en année ou de module en module pour le cours du soir. Une annulation d'inscription doit être effectuée auprès de la direction un mois avant la fin d'un semestre pour le niveau bachelor et samedi design, un trimestre pour le cours du soir. Le montant du cours facturé sera dû dans sa totalité même si l'étudiant cesse de se rendre à ses cours avant la fin de l'année ou d'un module. Un module de cours du soir est équivalent à un trimestre en dépit du nombre de cours qu'il a.

Annulation et remboursement des écolages : après le début des cours, aucun remboursement ne sera consenti.

6. Paiement

Le paiement des écolages doit intervenir au début de chaque mois. Au 1er rappel, des frais de 3% seront facturés.

7. Participation

L'Ecole exige une fréquentation régulière des cours par les étudiant(e)s. L'étudiant(e) est considéré(e) en échec avec une participation aux cours inférieure à 80%. Toute absence non motivée et non justifiée par écrit est sanctionnée. La Direction peut accorder des congés à titre exceptionnel. Ils doivent faire l'objet d'une demande écrite préalable.

La Direction peut accorder une interruption de fréquentation des cours particuliers ou de semestres, suite à une demande écrite et motivée de l'étudiant(e).

8. Frais

Les frais de matériel pédagogique, de déplacement, d'hébergement, etc., ne sont pas compris dans l'écolage. Le présent document tient lieu de contrat. Le(la) représentant(e) légal(e) de l'étudiant ou l'étudiante adulte déclare avoir pris connaissance du formulaire d'inscription et des tarifs des cours et les accepte.

Lieu et date

Signature